

Jean-Amdré Vebel, Dr. en médecine à Orbe, inventeur de l'art orthopédique

Autor(en): **Challet, J.-J.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **60 (1952)**

Heft 3

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-46650>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Jean-André Venel, D^r en médecine à Orbe, inventeur de l'art orthopédique¹

Cent ans sont déjà écoulés depuis que M^{me} Polier écrivait dans le *Journal littéraire de Lausanne* : « Infiniment regretté, Monsieur Venel éprouva le sort de tous les inventeurs et ne jouit que fort tard de la réputation qu'il méritait. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'après l'utilité et le succès bien connus de ses travaux, membre de plusieurs sociétés savantes et philanthropiques, lorsque des étrangers en foule venaient le consulter... il se trouve encore en Suisse des villes et même des cantons où l'on connaît à peine son nom. » Que dirait M^{me} Polier si elle vivait de nos jours ?

En médecine plus que dans toute autre branche de l'activité humaine une réputation n'est souvent qu'un caprice. Tel fut loué et prôné qui ne dut ses avantages à aucune découverte, à aucun travail scientifique. Tout près de lui des investigateurs infatigables, surchargés de science ou riches d'expérience, restent inconnus ou ignorés.

Venel, il est vrai, ne vécut pas ignoré de ses contemporains ; il fut seulement bien vite oublié. L'époque où il vécut, embarrassée d'événements de la plus haute importance, était peu propre à laisser percer la réputation d'un seul savant. Dans un temps où les rois et les nations occupaient tous à la fois la scène du monde, comment un individu eût-il pu pendant quelques instants fixer l'attention publique ? Le drame terminé, on ne se souvenait plus que de ceux dont les débris couvraient alors le sol.

Jean-André Venel naquit à Morges, le 28 mai 1740. Il descendait d'une famille française que la Révocation de l'Edit de

¹ Conférence faite à Orbe, en juin 1951, par M. J.-J. Challet, à l'assemblée de « Pro Urba ». L'auteur, descendant de Venel, a pu bénéficier de renseignements de famille sur Venel ; mais la mort l'a empêché d'ajouter les notes précisant quelles ont été ses sources. Nous renvoyons donc à l'ouvrage du D^r Eugène Olivier, *Médecine et Santé dans le Pays de Vaud au XVIII^e siècle, passim* ; le D^r Olivier a déjà souligné l'importance exceptionnelle de l'œuvre de Venel. (*Note de la Rédaction.*)

Nantes avait poussée en Suisse. Il perdit son père à l'âge de sept ans mais il conserva longtemps sa mère, Elisabeth, née Guex.

Dès son jeune âge, Jean-André fut destiné à une éducation libérale. Dénuée de tout appui et sans fortune, Elisabeth fut obligée de garder son fils auprès d'elle. Le collège académique de Lausanne eût absorbé ses modiques ressources. M^{me} Venel se retira donc auprès de ses parents à Cossonay. Son fils n'y reçut pas d'autre éducation que celle des jeunes garçons de nos campagnes ; c'est assez dire qu'elle fut à peu près nulle. Jean-André n'avait ni précepteurs, ni leçons particulières, il fréquentait les écoles publiques et prenait ses ébats sur le Pré-aux-Moines avec les enfants de la ville. Il atteignit ainsi sa seizième année ; dès lors il fallut songer à une profession. Il ne pouvait être question pour notre jeune ami d'études préliminaires générales, ses moyens ne lui permettaient pas d'y songer. Il n'y perdait heureusement pas grand-chose ; les études plus relevées étaient alors dans le Pays de Vaud exclusivement dirigées dans le sens de la théologie, et l'Académie de Lausanne n'était qu'un séminaire.

Dans ce temps, les jurandes et les maîtrises étaient en grand honneur. Les arts libéraux eux-mêmes n'étaient point affranchis de leurs chaînes. M^{me} Venel désirant vouer son fils à la chirurgie chercha donc un maître qui voulût se charger de le recevoir en apprentissage. Son choix fut assez heureux ; elle s'adresse à un chirurgien de Genève nommé Cabanis, qui jouissait d'une certaine réputation.

C'était un homme de haute stature et de belle prestance, qui faisait habilement tourner ses qualités physiques à l'avantage de son art.

André fut pendant six ans en apprentissage. Ce temps était un peu long, pour n'étudier que certains éléments de la science et s'habituer aux manipulations chirurgicales les plus simples. Agé de vingt-deux ans, il quitta Genève et partit pour l'Université de Montpellier, où il étudia un peu plus de deux ans ; ses parents, et lui peut-être, pensaient que six ans d'apprentissage à Genève valaient bien pour le moins deux ans de travail à l'université. Erreur fatale et trop fréquente, dont il devait sentir plus tard les conséquences. Pendant son séjour à Montpellier, il

s'adonna surtout à l'anatomie. Avant son départ en 1764, il se fit graduer docteur.

Au sortir de l'université, Venel, âgé de vingt-quatre ans, tourna ses regards vers sa patrie adoptive, qui était aussi celle de sa mère. Il se rendit d'abord à Orbe et y présenta ses services à l'autorité municipale, à titre de médecin-chirurgien de la bourgeoisie. Ses talents et son amabilité lui acquirent promptement l'estime et la considération ; il fut nommé médecin de la ville et pensionné en cette qualité. Le Conseil des Douze de la ville joignit à cette marque de confiance un témoignage bien plus flatteur de reconnaissance publique, en lui concédant le titre de bourgeois. Ce fut à peu près à la même époque qu'il se maria.

Voilà donc Jean-André Venel médecin et chirurgien, placé au centre d'un champ d'activité vaste et fertile ; le voilà aimé et honoré de ses concitoyens, marié et parfaitement établi ; le voilà désormais fixé sur le point où, selon toutes les probabilités humaines, se déploieront avec fruit, jusqu'à sa mort, ses talents et son zèle. Rêves de bonheur de tant de jeunes médecins, vous étiez donc réalisés pour Venel, dès l'entrée même de sa carrière. Mais André n'était pas de cette trempe banale d'hommes qui bornent leur ambition aux jouissances d'une vie toute matérielle. Il lui fallait plus qu'une clientèle productive, plus qu'un cheval pour la courir, plus qu'un ménage pour se reposer de ses fatigues, plus que des causeries d'un cercle de combourgeois. Venel aimait la science, il l'aimait avec passion ; il voulait à tout prix lui obtenir l'approbation et la reconnaissance des hommes.

Ses regards se portèrent alors sur l'art des accouchements ; il le vit complètement négligé et à peu près inconnu autour de lui ; il comprit qu'il fallait ici plus que des améliorations. Tout était à créer, il osa se charger de cette tâche. Un pareil travail ne le rebuta point, il ne le vit pas au-dessus de ses forces. Combien de confrères eussent reculé devant une telle entreprise, dans une position semblable à celle de Venel.

Mais lorsque celui-ci voulut mettre la main à l'œuvre, il s'aperçut de la lacune qui existait dans son éducation scientifique. Il lui fallait de la science encore, mais pour l'acquérir, il devait retourner sur les bancs de l'école.

Dans cette alternative de renoncer à ses projets ou de se faire derechef étudiant, Venel ne balançait point. Il fait part de son

projet à ses concitoyens, il obtient leur assentiment et part pour Paris en 1766, deux ans après son arrivée à Orbe.

Sa conduite ne manqua pas d'être hautement blâmée par tous ceux qui ne purent comprendre un tel amour pour la science. Quitter famille, clientèle, repos, aisance, réputation et fortune assurée, tout, et pourquoi ? pour les livres, pour l'étude. Quelle folie. Et n'en savait-il donc pas assez, plus qu'assez ? Avec son génie, son habileté, sa facilité pour le travail, qu'avait-il besoin de tant de science ? Ainsi jasait le public, jugeant selon ses lumières ou plutôt ses préjugés.

A Paris, Venel suivit les cours du célèbre Levret. Pendant un an entier, il s'assit humblement au banc des élèves, et ne crut pas payer ainsi trop cher la science qu'il voulait importer dans son pays. En revenant dans ses foyers, il visita Strasbourg dont l'école de médecine avait déjà quelque célébrité à cette époque ; il y fit un séjour de quelques mois, qu'il consacra tout entier à l'étude.

De retour à Orbe en 1768, il reprit la vie de praticien, la chronique ne nous dit point de quelle nature elle fut. On peut croire que l'esprit de la localité qu'il habitait n'y était point étranger. Un caractère actif jusqu'à la pétulance, avide de connaissance et très entreprenant, tel qu'était celui de Venel, devait heurter sans cesse les mœurs routinières et les habitudes d'immobilité d'une petite ville. La tension devint si forte que Venel se décida de quitter Orbe, qui l'avait si bien accueilli, pour venir se fixer à Yverdon. Cette dernière ville, exclusivement soumise aux Bernois, lui parut offrir plus de chances de succès, pour la réalisation des projets qu'il méditait.

Venel arriva à Yverdon, y fut nommé immédiatement médecin de la ville. Ici encore de nouvelles tribulations l'attendaient. Ce fut alors que son épouse tomba gravement malade, et dès les premiers instants, cette maladie se présenta sous les formes les plus sérieuses, en sorte que Venel put déjà prévoir l'issue cruelle qui menaçait son bonheur domestique.

L'année 1771 devait brusquement changer la vie de Venel. Ce fut à cette époque qu'il prit subitement la résolution de quitter encore une fois épouse, famille, clientèle et patrie pour se rendre en Pologne, chez la comtesse Potocka, qui l'appelait auprès d'elle, à titre de médecin de sa maison. Quels furent les motifs de cette

nouvelle détermination ? On l'ignore, mais il est plus que probable que Venel espérait recueillir en pays étranger les fonds nécessaires à l'établissement qu'il projetait. C'était sans doute acheter bien cher l'argent dont il avait besoin, mais à quel autre moyen eût-il pu recourir ? La suite prouva suffisamment que, livré à ses propres forces, il ne fût jamais parvenu à rien. Malgré des sacrifices de tous genres et une activité infatigable, son école de sages-femmes souffrait habituellement du peu de moyens pécuniaires dont il pouvait disposer.

La Pologne ne retint pas longtemps Venel ; ses projets, ses goûts, ses études et plus encore sa patrie et sa famille, le rappellèrent à Yverdon ; il y rentra en 1775. Le temps qu'il avait passé à l'étranger n'avait point été perdu. Il avait fait d'assez fortes économies en quelques années. Ce fut alors qu'il fonda à Yverdon la première école de sages-femmes que le Pays de Vaud ait possédée.

Pendant dix années consécutives, Venel, tant à Yverdon qu'à Orbe, continua ses soins à l'école qu'il venait d'ouvrir. Il loua d'abord aux bains d'Yverdon une maison suffisamment vaste pour y recevoir ses élèves en pension et la meubla de tous les appareils nécessaires à ses cours. En 1780, lorsqu'il revint à Orbe, il y transféra son école et l'associa au nouvel établissement qu'il fondait, comme nous le dirons tout à l'heure.

Si Venel eût poursuivi jusqu'à la fin de sa laborieuse carrière la voie qu'il avait ouverte le premier dans sa patrie, il eût, par cela seul, bien mérité de ses concitoyens. Il avait formé près de cent sages-femmes dans un pays qui, avant lui, n'en comptait probablement pas une seule qui méritât vraiment ce nom ; il avait organisé une école susceptible de marcher longtemps après lui dans le sillon tracé. Pourtant il avait encore à fournir le plus beau, le plus utile moment de sa carrière scientifique, car tout ce qu'il a fait jusqu'à présent va pâlir devant de nouvelles découvertes et de plus grands travaux.

Un événement inopiné fut ici, comme souvent, l'occasion d'un changement total de direction dans sa vie. M. Nicati, pasteur à L'Isle, au bailliage de Morges, avait un fils en bas âge dont le pied droit était dévié en dedans et renversé de telle sorte que l'enfant marchait sur le bord externe du pied et sur la malléole. La mère, faisant un séjour à Orbe auprès d'une parente, prit

avec elle son enfant. Venel ayant été consulté pour ce cas spécial, le déclara susceptible de guérison et se chargea de soigner le jeune Nicati ; mais comme il n'était pas mécanicien, il eut recours à la main adroite d'un serrurier nommé Carlot.

Les appareils que Venel fit exécuter étaient fort simples. L'un s'appliquait pendant le jour et l'autre pendant la nuit. De jour le malade chaussait une bottine, dont le talon formé par une plaque de fer portait une tige de même nature qui montait jusqu'au genou, au-dessous duquel elle était fixée par une courroie. L'enfant pouvait très bien marcher avec cet appareil. Pendant la nuit on appliquait le long du membre une bande de fer qui maintenait le pied dans la position du jour. Ces deux appareils appliqués d'abord pendant un certain temps par M. Venel, ensuite par M^{me} Nicati elle-même, suffirent pour ramener peu à peu le pied contourné à sa position naturelle. Le jeune Nicati grandit et vécut encore assez longtemps parfaitement guéri ; il faisait fréquemment des courses de montagne fatigantes. On ne pouvait remarquer aucune différence entre ses deux pieds.

Tels furent les premiers appareils et la première cure qui devaient faire de Venel le fondateur de l'orthopédie.

Aucun antécédent n'avait pu guider Venel dans son traitement, les annales de la science ne renfermaient absolument rien sur pareille matière ; s'il y avait quelque médication à faire, il devait l'inventer tout entière. Il dut donc réfléchir beaucoup, essayer souvent, tourner et retourner sans cesse le pied de son jeune malade, calculer tous les mouvements qu'il lui imprimait pour le ramener dans sa position naturelle. Et ce qui prouve, plus qu'autre chose, la peine qu'il y prit, c'est la simplicité remarquable des moyens auxquels il eut recours. Dans les arts, comme partout ailleurs, la simplicité n'est pas sous la main. Tel instrument dont la simplicité nous étonne et que nous aurions, semble-t-il, inventé nous-mêmes, est le fruit de recherches difficiles et de tâtonnements prolongés.

Quelle ne dut pas être la joie de Venel, lorsque après beaucoup d'efforts manuels et bien plus encore de combinaisons intellectuelles, il vit le pied de son malade prendre peu à peu une meilleure direction, et finir par se guérir tout à fait. Dès cet instant la nouvelle carrière de Venel était décidée ; un fait de cette importance lui disait assez ce qu'il avait à faire. « Si je

parviens, devait-il se dire à lui-même, si je parviens à ramener à leur position normale des membres aussi déviés que le sont les pieds bots, que ne puis-je pas obtenir dans des cas moins graves, où les genoux, le cou, l'épine dorsale se trouveront déplacés ? J'ai guéri un vice de naissance ; à bien plus forte raison dois-je obtenir le même résultat sur ceux développés longtemps après la naissance. J'ai ramené à leur place ces parties qui en étaient complètement sorties, ne sera-t-il pas plus aisé que j'y repousse celles qui n'ont point quitté en totalité leurs rapports articulaires ? »

Ainsi naissait d'un seul fait et se développait dans son esprit un système entier de résultats à venir et de doctrines complexes. Du point où Venel était parvenu, il pouvait, d'un seul coup d'œil, mesurer un champ vaste et tout à fait inconnu ; sa pensée rapide et pénétrante y plantait déjà les jalons de la science.

Pour procéder au développement assuré d'un avenir aussi étendu, il fallait asseoir l'édifice projeté sur une base solide. Cette base se trouvait tout entière sur le sol de l'anatomie. Une connaissance minutieusement exacte des parties sur lesquelles il fallait opérer était de toute rigueur pour ne pas procéder en aveugle. Nouvel embarras : jamais à l'université Venel n'avait songé à étudier de la sorte l'anatomie du squelette ; et, l'eût-il fait, il s'était écoulé trop de temps et de choses, depuis sa sortie de l'école, pour avoir présents à la pensée tous les détails de structure qu'il lui fallait connaître. Que fera-t-il ? Consulter des planches ? pauvre moyen, alors surtout qu'il s'agit d'étudier le jeu de surfaces à charnières. Venel d'ailleurs désirait ne point perdre de temps à tâtonner, car il ambitionnait la conquête entière du nouvel art qu'il venait de découvrir.

Dès lors il ne lui restait plus qu'un parti à prendre ; il devait retourner pour la troisième fois, après quinze années de pratique, sur les bancs de l'école, pour y étudier à fond l'anatomie.

Il quitta de nouveau tout pour se rendre à Montpellier. C'était en 1779, il passa quelques mois dans cette université, et l'année suivante il revint dans son pays, mais au lieu de rentrer à Yverdon, il se rendit de nouveau à Orbe, sa patrie adoptive. La facilité de trouver dans cette dernière ville une maison assez vaste pour recevoir le grand établissement qu'il projetait, le décida probablement à ce changement. Si la reconnaissance le

liait à Yverdon, elle l'attachait auparavant à Orbe, et rien ne s'opposait à ce que son école de sages-femmes ne vînt se placer sous le même toit que sa maison de santé projetée.

Il existait à Orbe, au bas de la ville, au midi, une antique tour carrée, élevée sur les rochers qui surplombent le pont. Cet édifice très ancien, délabré, profondément lézardé, se nommait l'Abbaye. C'était, dit la chronique, un vieux monastère dépendant autrefois du couvent de Sainte-Marie, en Franche-Comté. Il n'était plus habité que par les oiseaux de nuit. Ses vitraux irisés par l'action alternative et prolongée du soleil et des pluies, reflétaient, au clair de la lune, des rayons colorés et fantastiques, que les voisins attribuaient aux sorciers et aux revenants. Tel était le premier manoir décrié et suspect que Venel ne craignait pas de choisir pour y fonder son établissement.

Tout y était à réparer au-dedans ; au-dehors on ne voyait que destruction. Un jardin à conquérir sur des précipices, des terrasses à demi éboulées, des murs en ruines : il y avait là de quoi arrêter le plus entreprenant. Venel, accoutumé à lutter avec les difficultés, ne recula ni devant la dépense, ni devant le travail. Il vint à bout de ses entreprises ; après quelques années de fatigue, il eut transformé son vieux couvent en établissement orthopédique complet. Ce ne fut toutefois qu'en 1787 qu'il arriva aux derniers détails.

Il était au plus fort de ses travaux de construction, lorsqu'un coup douloureux bien que dès longtemps prévu vint le frapper. M^{me} Venel, atteinte d'une maladie de poitrine, termina à l'Abbaye une longue suite de souffrances¹. Quoique attendu, cet événement n'en fut pas moins très sensible pour Venel ; il en fut profondément attristé, mais non point abattu ; la douleur aiguillonna plutôt son activité, en lui faisant chercher des distractions dans les travaux qu'il avait entrepris.

Lorsque l'établissement orthopédique fut en pleine activité, Jean-André, seul à côté de deux enfants en bas âge, sentit combien l'absence d'une mère de famille était une lacune immense dans sa position. Personne ne pouvait la remplacer à la tête d'une pareille maison. Aussi se décida-t-il bientôt à un second mariage.

¹ La « docteuse » Venel née Jaccard, morte à l'âge de 42 ans, fut ensevelie à Orbe le 15 mai 1786. (A. C. V., Eb 94⁷, p. 106.)

Il épousa M^{lle} Pavillard, femme très distinguée et tout à fait capable de le seconder¹.

Dès que l'établissement de l'Abbaye fut connu du public, on y vit affluer des gens de tous pays. Les uns y conduisaient leurs parents malades, d'autres venaient y chercher les conseils de l'expérience, plusieurs désiraient voir de leurs propres yeux une maison de santé remarquable par les succès inouïs que son fondateur y obtenait, dans le traitement de maladies réputées incurables jusqu'alors.

L'Abbaye seule n'eût jamais pu contenir tout le matériel nécessaire à l'entreprise de Venel ; il dut donc faire l'acquisition de deux maisons voisines. Il les réunit à la vieille tour par un corps de bâtiment et fit ainsi du tout une seule maison. La partie supérieure fut destinée aux malades ; le rez-de-chaussée lui servit de logement et reçut les ateliers et les appareils divers.

Venel, livré à ses seules forces, eût bientôt succombé sous l'immense tâche qu'il s'était imposée. Ce n'était point assez qu'il administrât à ses nombreux jeunes malades les soins médicaux et chirurgicaux que réclamaient leurs infirmités diverses ; il importait tout autant qu'ils ne fussent pas livrés à eux-mêmes durant les grands intervalles des heures de pansement. Il dut donc chercher un aide qui fût spécialement occupé de surveiller les jeunes gens et diriger leur éducation. Il eut le bonheur d'être très bien secondé à ce dernier égard. Lorsque ses malades avaient besoin de leçons spéciales, on faisait venir à la maison des maîtres de la ville.

Ce n'était point tout encore. Personne que le directeur ne pouvait mettre la main aux machines diverses qu'il inventait chaque jour pour contenir les membres déviés dans la nouvelle position où on travaillait à les ramener. On conçoit que ce travail manuel absorbait une grande partie du temps si précieux de Venel. Les artisans du voisinage ne pouvaient lui être d'aucun secours ; il dut donc faire venir à grands frais, auprès de lui, des ouvriers habiles, leur donner toutes les directions nécessaires, les former sous ses yeux, et pendant longtemps, surveiller de fort près leur travail. Quel eût été l'homme qui, doué de l'activité

¹ Le mariage de Jean-André Venel avec Demoiselle Emilie Pavillard fut béni à Ependes le 23 novembre 1786. (A. C. V., Eb 53⁷, p. 25.)

peu commune de Venel, n'eût pas trouvé dans de pareilles occupations de quoi remplir sa vie tout entière ?

Notre orthopédiste sut cependant, au milieu de ce torrent d'affaires, consacrer encore des instants à l'étude des sciences physiques qu'il avait toujours aimées. La mécanique, cela se conçoit, avait pour lui un attrait particulier. Il était au courant de toutes les découvertes de son siècle. Franklin était l'homme qu'il admirait par-dessus tous les savants de l'époque. Il se mettait souvent à répéter les expériences nouvelles annoncées par les journaux scientifiques. On se rappelle deux essais de ce genre qu'il fit à l'Abbaye.

Vanel avait placé tout son établissement sur un roc élevé qui termine l'espèce de presqu'île sur laquelle la ville d'Orbe est bâtie. De ce roc taillé à pic de deux côtés, on voyait couler à ses pieds les eaux limpides et profondes de l'Orbe, tandis que tout à côté les jardins et les terrasses de l'Abbaye étaient desséchées par le soleil.

Les bains, dont on faisait un grand usage dans l'établissement étaient alimentés avec peine par les fontaines assez maigres du voisinage. « Si je pouvais élever l'eau de l'Orbe jusqu'à la hauteur de ma maison, pensa Venel, quelle richesse pour mon établissement ! » Le problème fut bientôt résolu.

Une pompe aspirante ne pouvait y suffire, à cause de la trop grande élévation à laquelle il fallait porter l'eau, d'ailleurs il eût fallu employer un domestique à pomper pendant une grande partie du jour.

Venel voulait que le cours de l'Orbe vînt à son secours et lui fournît le mouvement dont il avait besoin. Pour cela il fit établir au pied du roc, sur le cours de la rivière, une simple roue, que l'eau mettait en mouvement. Cette roue portait une chaîne sans fin, armée de gobelets, qui s'élevaient jusqu'à la hauteur des jardins supérieurs, en passant sur un cylindre mobile. L'eau, élevée par les gobelets, tombait dans un réservoir, qui à son tour la déversait dans la maison. L'appareil disposé ne joua pas dès l'abord fort bien ; le point difficile était de tenir la chaîne uniformément tendue. La première chaîne fut de chanvre, mais elle se raccourcissait trop dans l'eau et se détruisait très vite. On essaya le crin, qui n'alla pas mieux ; il s'allongeait trop par l'humidité. A la corde de crin, on fit succéder une chaîne de fer ; celle-ci

présenta moins d'inconvénients. Les gobelets qui garnissaient la chaîne durent aussi subir plusieurs modifications successives avant de remplir convenablement le but. Ils furent d'abord de bois, ensuite de fer blanc, enfin de cuir et cerclés de fer.

Ces expériences au reste se trouvent consignées dans les *Mémoires de la Société des sciences physiques de Lausanne*, dont Venel était l'un des membres les plus actifs. La machine hydraulique de l'Abbaye alimenta cet établissement pendant plusieurs années, mais depuis longtemps il n'en existe plus de traces.

A la même époque vivait Montgolfier. Ses hardies découvertes étonnaient le monde entier. Venel voulait aussi répéter ses expériences. Il se mit donc à faire construire un ballon, à grand frais ; il éleva deux mâts dans le milieu de la cour de l'Abbaye, entre lesquels il suspendit son ballon, mais lorsqu'il voulut le gonfler, le ballon refusa de s'élever. Après quelques essais toujours infructueux, Venel renonça à ses tentatives. L'orthopédie lui réussissait mieux.

Les méthodes dont il faisait usage dans le traitement des déviations qu'il soignait, variaient suivant le cas. Elles différaient suivant les membres auxquels elles s'appliquaient, car il fallait de tout autres moyens, suivant qu'il s'agissait des pieds, des genoux, du cou ou de l'épine dorsale. Ses procédés se modifiaient encore pour chaque cas particulier. En général, il cherchait à atteindre deux buts principaux ; il travaillait à la fois à ramener les membres déviés à leur position normale, puis à les maintenir dans la nouvelle position où il les avait entraînés.

Pour atteindre le premier but, il recourait à tous les moyens capables d'assouplir les articulations, et de favoriser le relâchement de leurs ligaments. Il faisait un grand usage de fomentations, de frictions, de bains divers, d'onctions huileuses, etc... Son principal moyen fut cependant toujours les manipulations qu'il exerçait lui-même.

C'était en maniant et malaxant avec persévérance les parties difformes que peu à peu il les ramenait à leur forme naturelle. Dans l'intervalle de chaque pansement semblable, il plaçait les membres dans une machine qui devait les maintenir dans la position que sa main avait conquise. La guérison une fois achevée, il devait encore s'opposer au retour du mal pendant un laps de temps suffisant pour assurer aux membres redressés une position

invariable. Cette dernière partie du traitement se terminait souvent après que les malades avaient quitté l'Abbaye.

Venel inventa un très grand nombre de machines contentives. Beaucoup d'entre elles cédèrent successivement la place à d'autres plus simples et mieux adaptées. Il n'en pouvait être autrement ; mais ce qui a lieu de surprendre extrêmement, c'est que Venel amena lui-même toutes ses machines au point de perfectionnement où elles sont encore maintenant. On les a modifiées, complétées, corrigées de bien des façons ; puis, souvent après beaucoup d'essais, on a dû revenir, ou peu s'en faut, aux machines de Venel.

C'est lui qui fut l'inventeur du fameux lit mécanique à extension, destiné aux déviations de l'épine dorsale, dont certains chirurgiens allemands du XIX^e siècle s'attribuent à tort la première invention. Les *Mémoires de la Société des sciences physiques de Lausanne*, année 1788, prouvent que le lit mécanique de Venel était déjà en usage alors.

Les succès de Venel partagèrent pendant un instant et à un haut degré, le sort heureux de la plupart de ceux que revendique l'art chirurgical. Chacun en parlait, et la renommée de l'orthopédiste d'Orbe courait de bouche en bouche. Ses jeunes malades lui vouaient une reconnaissance sans bornes et leurs parents l'honoraient à l'égal d'un sauveur.

Venel moulait en plâtre les membres de tous ceux dont il entreprenait le traitement ; souvent aussi il les faisait dessiner ; il conservait ainsi sous sa main les preuves palpables des succès qu'il obtenait. Au bout de quelques années, il eut formé de cette manière une collection curieuse et instructive.

Il publia en 1789 un petit extrait de ses cahiers de dessin sous le titre de « Huit planches représentant chacune des cas différents et distincts de difformités des membres, communes chez les enfants, dont quelques-unes mêmes étaient de naissance et que M. Venel, D^r en médecine, à Orbe en Suisse, a guéris par une méthode et des moyens nouveaux, dont il est l'auteur ». Ces huit dessins plaçaient chacun, l'une à côté de l'autre, deux figures du membre malade ; la première figure avait été prise avant le traitement, et la deuxième après le traitement. La date du commencement et celle de la fin du traitement étaient indiquées au-dessous du dessin.

Au printemps de 1790, Venel reçut d'un prince de Nassau l'invitation flatteuse de se rendre auprès de lui, à Saarbrück, pour y examiner son fils. Le prince reçut le médecin suisse avec toutes sortes d'égards. Venel, après avoir examiné son enfant, lui déclara que sa guérison était impossible, et n'entreprit aucun traitement.

En revenant de Saarbrück, il lui prit envie de revoir Paris, alors déchiré par la tempête révolutionnaire ; mais il tomba malade en chemin et fut obligé de regagner promptement l'Abbaye.

Il y arriva fort indisposé et dut s'aliter sur-le-champ. Dès lors il ne quitta presque plus le lit. La maladie fit de rapides progrès. Jamais cependant elle ne l'accabla au point de ne pouvoir employer utilement une partie de ses instants. Son établissement était alors dans son plus beau moment, aussi ne pouvait-il cesser d'en diriger l'activité. De son lit, il donnait des instructions à son neveu Jaccard, qu'il destinait à l'orthopédie ; il dictait des réponses à ses nombreuses consultations ; il dirigeait ses ouvriers, prenait des notes, composait des mémoires, et suivait avec un grand intérêt les événements politiques de l'époque.

Lorsque notre pauvre malade avait fatigué successivement les divers ressorts de son active intelligence, il se livrait aux rêves de son imagination provençale. « Si je puis quitter ce lit, disait-il, j'irai faire un voyage dans le midi, je reverrai le pays de mes aïeux ; je respirerai l'air natal ; je retrouverai Montpellier, Sauve, Saint-Hippolyte, Pézenas. Je suivrai encore les rives du Vidourle et du Gardon. » Rêves des poitrinaires, consolations illusoire, que vos coloris sont perfides ! L'âme arrivée sur la limite du temps et de l'éternité n'aura-t-elle d'autre joie que l'illusion, d'autres consolations que le passé, d'autres préoccupations que l'erreur ? Son dernier acte de vie ici-bas sera-t-il un dernier mensonge ?

Le 9 mars 1791, Venel succomba, âgé de cinquante et un ans, à sa longue maladie. Il laissait après lui une veuve et deux enfants, fruit de son premier mariage.

Après sa mort, le jeune Jaccard, neveu de sa première femme, se chargea de l'établissement de l'Abbaye et suivit les traces de son oncle. Il forma plusieurs élèves distingués. Deux d'entre eux, MM. d'Yvernois et Mellet, s'établirent à Paris et pratiquèrent pendant plusieurs années. Un troisième, M. Martin,

épousa la fille de Jaccard et continua plus tard l'établissement de son beau-père. M. Martin se fixa plus tard à Aubonne, où l'établissement primitif avait été transporté par Jaccard. Plus tard encore l'établissement fut transféré à Lausanne, où il est dirigé aujourd'hui par M. P. Martin, à Villa Chantilly, route d'Echallens. Quant à l'Abbaye, elle fut transformée par le fils de Venel en un pensionnat de jeunes gens qui devint florissant et dura jusqu'en 1832, où il fut transféré à Genève.

En terminant cette biographie, nous dirons que l'Abbaye possède encore un souvenir de son restaurateur au XVIII^e siècle. Afin d'indiquer par un signe visible la nouvelle destination qu'il donnait au vieux monastère, Venel fit sculpter en relief, au-dessus de la porte d'entrée, à la clef de voûte du cintre qui surmonte l'imposte, trois os longs de vingt-cinq centimètres, placés côte à côte et verticalement. L'illustre orthopédiste n'est plus ; son établissement a été déplacé comme nous l'avons vu, mais les trois os demeurent comme un témoignage de l'infatigable activité et du dévouement à l'humanité souffrante qui ont caractérisé Jean-André Venel.

J.-J. CHALLET.